



## TOUCHEZ PAS À NOS ACCORDS POUR TOUCHER À NOS ACQUIS !



La direction a annoncé lors d'une réunion le 25 septembre 2020 la renégociation de l'ensemble de nos accords d'entreprise en prétextant de leur complexité, de leur illisibilité, de dispositions éparses concernant une même thématique, de la désuétude de certaines dispositions, d'interprétations sujettes à litiges, de lacunes sur le temps partiel etc.

Nous serions évidemment favorables à enrichir (à l'aide des avenants) ces accords avec par exemple la mise en place d'une grille de salaire, un vrai 13<sup>ème</sup> mois ou à mettre fin à certaines interprétations confuses au détriment des salariés. **Mais nous craignons que dans le contexte actuel, la renégociation des accords Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et celle sur la RTT ait bien d'autres objectifs que l'intérêt des salariés !**

### CALENDRIER DES NEGOCIATIONS

Accords	Année 2020				Année 2021												
	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
Dialogue Social	→																
Forfait Mobilité	→																
Télétravail	→																
Gardiens	→																
GEPP				→													
NAO			→														
Intéressement						→											
Temps de travail						→											

### LES RAISONS DE NOTRE MEFIANCE.

Renégocier les accords avec une direction qui tient les propos ci-après n'est évidemment pas sans risques !

*« Les salariés de Paris Habitat sont bien payés, ils ont beaucoup de RTT, ils ont beaucoup d'avantages etc. ».*

C'est le langage tenu par certains hauts responsables de la direction de Paris habitat, qui reprennent ainsi à leur compte une partie des articles de presse de 2015 et 2016 pour faire pression sur les organisations syndicales et les salariés.

Bien sûr, ils oublient au passage les questions concernant les cadres supérieurs. **Pas Touche** aux 25 directeurs et directeurs adjoints qui font toujours partie de l'effectif ! Pour nous faire croire à une réorganisation, la direction a déboursé **22 000€** à un cabinet pour refaire un organigramme autour de 5 DGA, pour finalement maintenir les Cinq !!! ???

Par contre, la direction est focalisée en permanence sur la baisse des effectifs des gardiens, des agents de maîtrise CGL, ATC dont la charge de travail ne cesse d'augmenter : 68 salariés en moins en 2 ans (de 2017 à 2019) alors que sur la même période le patrimoine de Paris Habitat a connu une augmentation de 1167 logements sans compter le nombre « inconnu » des locaux commerciaux et parkings.

Nos hauts responsables comparent les salaires du personnel de Paris Habitat à ceux des autres bailleurs et particulièrement à ceux de Nantes Métropole Habitat. Nous rappelons à ces hauts responsables que vivre à Paris coûte en moyenne 9% (Insee) plus cher que vivre en province sans oublier le stress, le bruit, la pollution, le temps et l'inconfort des transports.

Mais si les salariés de Paris Habitat sont si bien payés et leurs conditions de travail meilleures qu'ailleurs, pourquoi 38 cadres intermédiaires et 15 agents de maîtrise ont-ils démissionné en 2019 ? Et 44 cadres intermédiaires et 17 agents de maîtrise en 2018 ?

### **Prime COVID – sur des critères injustes.**

Un GRAND MERCI à ceux qui ont participé à la cagnotte organisée par notre syndicat SUPAP-FSU pour réparer une injustice à l'égard de nos deux collègues gardien.ne à qui la direction de Paris Habitat a refusé de verser la prime dite « d'exposition » à taux plein, au motif qu'ils n'étaient pas présents pendant toute la période du confinement sur leur lieu de travail. Ce n'est pas faux ! **Ils étaient entre la vie et la mort à l'hôpital !!!** Nul doute qu'ils auraient préféré continuer à exercer leur fonction jusqu'à la fin du confinement.

Le montant total de la collecte de 710€ a été versé à part égale à nos deux collègues.

Ils n'étaient pas les seuls à subir cette injustice. Plusieurs gardiens logés loin de leur site n'ont pas perçu cette prime au motif qu'ils n'avaient pas de logement vacant à signer, alors qu'ils étaient à leur poste de travail pendant toute la période du confinement.

### **Aucune reconnaissance après avoir travaillé à Paris Habitat.**

#### **Honteux, Pour le plus grand bailleur **SOCIAL** de France !!!**

C'est la première fois dans l'histoire de Paris Habitat qu'un gardien parti à la retraite ne soit pas relogé !!! Pire encore, il est trainé en justice par la direction pour l'expulser de son logement. La date d'audience est fixée le 30 octobre 2020. **Incroyable mais vrai !!!**

Un gardien avec 7 ans d'ancienneté (en CDI) âgé de 67 ans, recruté dans le cadre « emploi Sénior » n'a pas été relogé au motif qu'il n'a pas 10 ans d'ancienneté. Les nombreux contrats précaires CCD qu'il a effectués de 2005 à 2012 n'ont pas été pris en compte. La direction a engagé une procédure à son encontre pour le mettre lui et sa famille à la rue.

#### **Télétravail :**

La première réunion sur l'accord télétravail a eu lieu le 24 septembre 2020. Alors qu'on attendait de réelles avancées et propositions sur ce sujet important, on a eu le droit à une présentation style « plateau BFM-TV » de la part de la direction : Qu'est-ce que le télétravail ?, Quels sont les avantages ?, Quels sont les inconvénients ? etc. Encore une journée de perdue !!!

### **COVID 19 – Situation tendue.**

Lors de la réunion du CSSCT du 21 septembre 2020, notre syndicat SUPAP-FSU a rappelé à la direction que l'employeur est responsable de la sécurité et de la santé des travailleurs placés sous son autorité.

Travailler chez soi, pour ceux qui le peuvent, limite l'engorgement des transports en commun, les contacts et donc la transmission du virus.

Nous avons demandé à la direction de protéger les secrétaires d'accueil au même titre que les autres salariés. Dans presque tous les bureaux d'accueil, l'effectif est de 2, parfois 3 secrétaires d'accueil. Elles savent comment s'organiser à tour de rôle pour exécuter leurs tâches à distance comme c'était le cas pendant le confinement. Malheureusement la direction refuse d'aller dans ce sens alors que malheureusement l'épidémie est en constante progression.

## Médecine du travail.

Trouvez-vous normal que la médecine du travail de Paris Habitat encourage les arrêts maladie ???

Plusieurs gardiens et gardiennes, exemptés depuis des années pour des tâches lourdes (exemple aspirateur dans les escaliers, ménage ou sortie des OM). Ils sont suivis par leur médecin, souvent par des spécialistes, pour des pathologies tel que mal de dos, tendinite, sciatique etc. Le salarié respecte la procédure, il soumet son dossier médical (certificats médicaux + lettre du médecin + radios + IRM + analyses etc.) à la médecine de travail qui l'instruit et décide de la reprise ou non des tâches dont il a été exempté.

Malheureusement depuis 2019, la majorité des consultations se font par téléphone et la gardienne ou le gardien reçoit un coup de fil, souvent par l'infirmière, pour lui signifier la reprise des tâches qui représentent un danger pour sa santé. Dans le cas où le salarié conteste cette décision, la médecine du travail lui répond : **« METTEZ-VOUS EN ARRET MALADIE ! »**

**Sachant que : le rôle du médecin de travail est exclusivement préventif. Il consiste à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.**

**Pour toute question, vos représentants SUPAP-FSU sont à votre disposition**

Madame	Sylvie	ALVES VARELA BRITO	Elue CSE	07 86 00 19 72
Madame	Nérimène	BEN FODDA	Déleguée Syndical (DS)	06 07 49 37 57
Monsieur	Alain	BENKRIM	Délegué Syndical (DS)	06 07 88 58 81
Madame	Francesca	GUIDOUZ	Elue CSE	06 40 70 78 15
Madame	Ludivine	GENTY	Elue CSE	06 30 04 65 97
Monsieur	Jérôme	HANY	Elu CSE + CSST	06 32 08 95 22
Monsieur	Mohammed	HELLAL	Elu CSE + CSST + DS	06 07 88 24 54
Monsieur	Ernesto	HILLCOAT	Représentant Syndical (RS)	07 86 87 10 23
Monsieur	Marwan	JAROUDI	Elu CSE	06 48 36 65 78
Monsieur	Ahamada	MFOIHAYA	Elu CSE	06 87 65 91 00
Madame	Myriam	ZIGONI	Elue CSE	06 32 10 20 66

**PRENEZ SOIN DE VOUS PENDANT CETTE PERIODE DIFFICILE**

**Libres, Solidaires et Combatifs, c'est la devise du SUPAP-FSU.  
Penser juste et parler vrai est notre manière d'être : c'est comme ça et cela le restera !!!**